



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

LETTRE OUVERTE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Crise du logement: Délai d'attente de 5 ans en HLM à Montréal

Le délai d'attente pour obtenir une place dans une habitation à loyer modique à Montréal atteint désormais 5 ans, soit 70,8 mois pour les ménages à faible revenus, en 2024, selon une demande d'accès à l'information de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP). Parmi les personnes qui cherchent désespérément un logement, plus de la moitié sont des personnes âgées vivant seules.

Bien que le gouvernement du Québec ait interdit les expulsions des personnes âgées de 65 ans et plus, les propriétaires conservent le droit d'augmenter de manière significative les loyers des personnes âgées à revenu fixe, les plaçant ainsi dans une situation de précarité et les incitant à chercher des logements à loyer modique plus abordables. En d'autres termes, ils sont indirectement poussés vers la sortie par des augmentations de loyer disproportionnées de la part de leurs propriétaires.

Registre des loyers

Les personnes âgées du Québec sont confrontées à une crise du logement sans précédent, marquée par une augmentation vertigineuse des loyers qui ne cesse de se détacher des revenus fixes des résidents. Cette hausse pénalise considérablement les ménages âgés en réduisant leur pouvoir d'achat déjà limité.

Nous savons que l'organisme Vivre en ville dispose déjà d'un outil de registre des loyers qui recense 20 000 logements à Montréal. L'inscription est volontaire pour les propriétaires et non obligatoire. Cependant, cela n'empêche pas les propriétaires d'augmenter déraisonnablement les loyers pour leurs locataires âgés.

C'est en assurant la transparence et en partageant les données sur le marché locatif que nous pourrions freiner l'augmentation excessive des loyers au Québec, particulièrement préjudiciable aux personnes âgées.



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

Paul-René Roy
Président provincial de l'AQRP